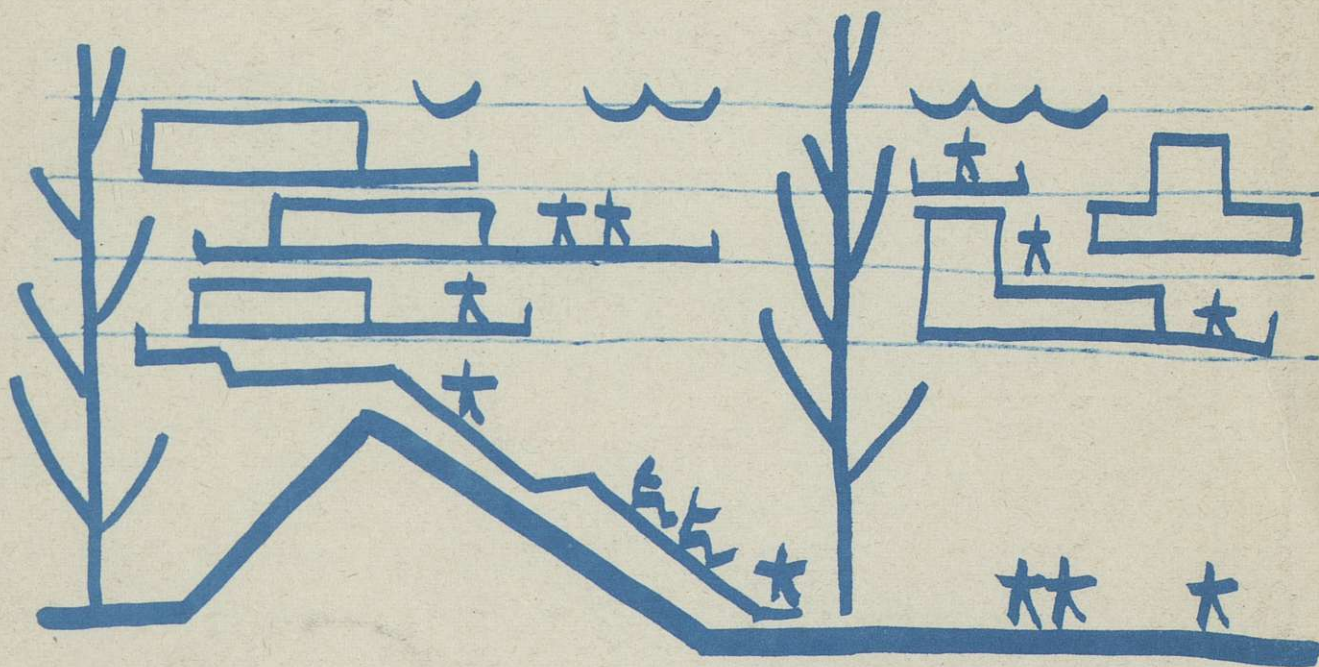
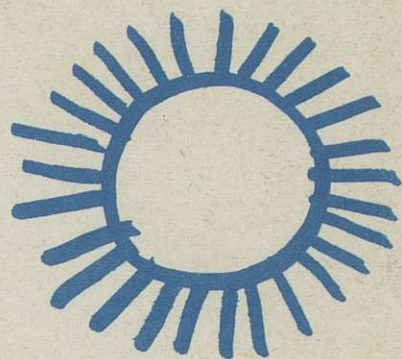


des places couvertes
pour la ville



N° 1-75

par Yona Friedman

le centre de la ville

Feuille internationale d'architecture

Directeur : A. Schimmerling

Rédaction et publicité :

29, bd E. Quinet, Paris 14^e

Comité de rédaction :

E. Aujame • J.B. Bakema • G. Candilis •

D. Cheron • D. Cresswell • J. Decap •

P. Fouquey • Y. Schein • P. Nelson

P. Grosbois • L. Hervé • A. Josic •

A. Schimmerling

F. Lapiet, B. Lassus, R. Le Caisne

J.-C. Deshors • M. Duplay • G. Pingusson

Collaborateurs :

Roger Aujame, Elie Azagury, Sven Backstrom,

Aulis Blomstedt, Lennart,

Bergstrom, Giancarlo de Carlo,

Eero Eerikainen, Ralph Erskine,

Sverre Fehn, Oscar Hansen, Reuben Lane,

Henning Larsen, Sven Ivar Lind,

Ake E. Lindquist, Charles Polonyi,

Keijo Petaja, Reima Pietila, Michel Eyquem

Aarno Ruusuvuori, Jorn Utzon,

A. Tzonis, Georg Varhelyi,

Percy Johnson Marshall

SOMMAIRE

YONA FRIEDMAN :

Sous le titre "des places couvertes pour la ville" l'auteur explique son approche en matière urbaine et la façon dont il envisage l'insertion de lieux d'échange et de rencontre d'hommes à hommes dans le tissu devenu par trop complexe de nos agglomérations.

Under the title "for covered places in towns" the author summarizes his urban approach as well as his view on the creation of places where people could freely and safely meet.

Dessin de la couverture par Yona Friedman.

Prix de l'abonnement annuel : 30 F

Le numéro : 8 F

C. C. P. Paris 10.469-54

Etudiants : 6 F

IMPRIMERIE DU CANNAU / MONTPELLIER



LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS

La Conférence sur l'Environnement qui s'est tenu en 1972 à Stockholm a adopté une résolution recommandant "qu'une conférence exposition sur les établissements humains expérimentaux soit organisée sous les auspices des Nations Unies. Cette proposition a été approuvée et elle aura lieu à VANCOUVER (Canada) du 31 Mai au 11 Juin 1976.

On assistera dans cet ordre d'idées à une session plénière continue où les gouvernements pourront exprimer leurs points de vue au plus haut niveau et en même temps à l'élaboration de recommandations par des comités spéciaux sur : 1/ une déclaration de principes à caractère général, 2/ un programme d'action au niveau national et 3/ des propositions en matière de coopération et d'assistance internationales.

HABITAT sera une conférence intergouvernementale : mais des groupes ou organisations internationales sont sollicités de participer dès maintenant aux activités liées à la Conférence (Adresse : HABITAT Forum, Box 48360 Bentall Centre Vancouver British Columbia (Canada).

j'aimerais profiter des pages qui me sont ici offertes pour exposer deux propositions d'urbanisme que je n'ai jamais publiées, et j'aimerais le faire en passant par un langage tout à fait personnel et très "simple".

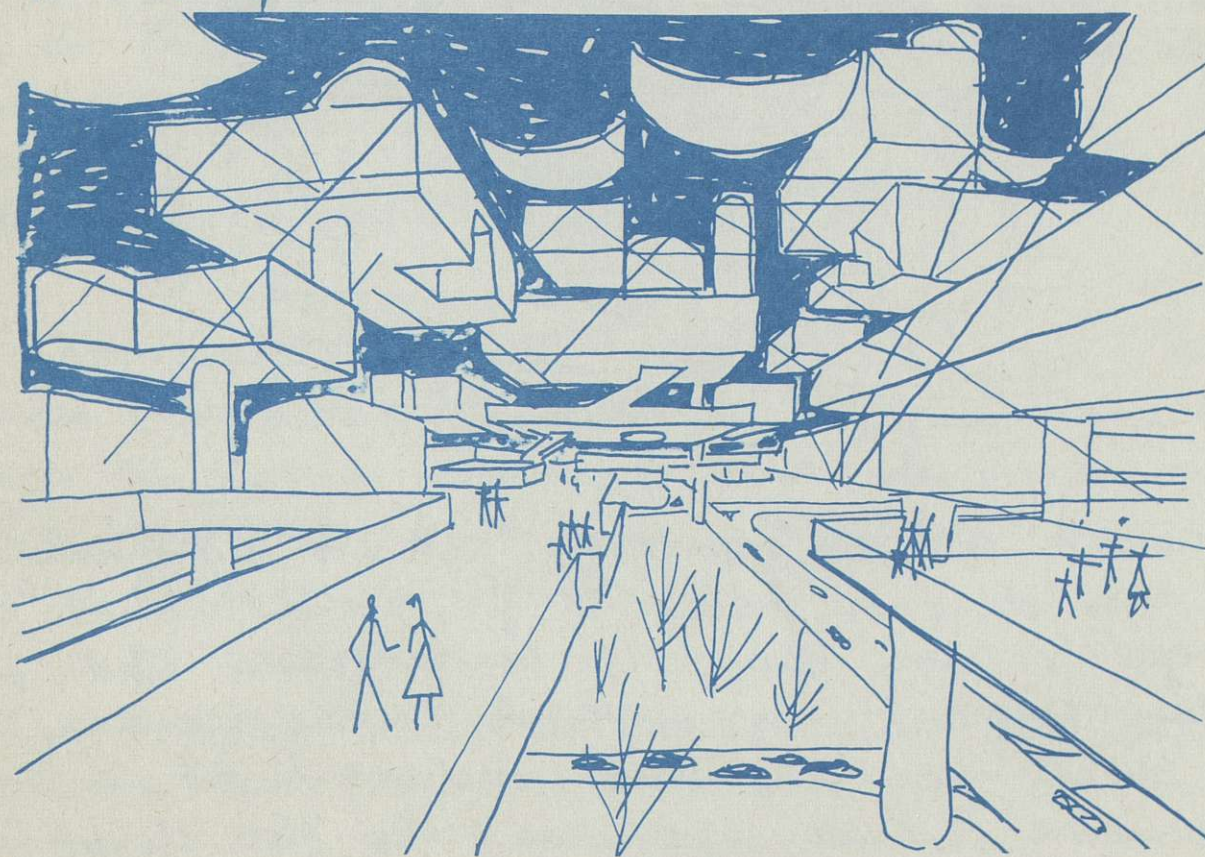
Il faut d'abord que je rappelle que, dès mes premières propositions, portant sur l'Architecture Mobile (1954-58) et la Ville Spatiale (1958-60), je me suis référé à certains principes que j'ai toujours voulu respecter. Partant de là et pour ce faire, je n'ai jamais travaillé sur aucune proposition d'urbanisme autrement que pour la démonstration, craignant que ma volonté de "faire des plans" ne m'entraîne à me mettre en contradiction avec ces mêmes principes qui sont les suivants :

- 2
- 1) le plan (aménagement, découpage, aspect etc) d'un bâtiment ou d'une ville ne peut être conçu par d'autres que par ses habitants eux-mêmes. Le rôle de l'architecte doit être réduit à celui de conseiller technique.
 - 2) Le conseiller technique peut, à son tour, concevoir et réaliser "l'infrastructure" d'un bâtiment ou d'une ville. L'infrastructure sera alors utilisée par les habitants en fonction de leurs préférences arbitraires.
 - 3) L'infrastructure, par définition, ne doit pas imposer de barrières, de frontières, de limites intérieures, cela pour ne pas imposer une structure de groupes, organisations etc aux futurs habitants.
 - 4) L'infrastructure doit admettre la possibilité de transformer un mode d'utilisation (d'habitation) en un autre, en fonction des préférences arbitraires des habitants.
 - 5) Les principes ne pourront être appliqués sans l'élaboration d'un langage "interpersonnel", langage qui permettra aux habitants de régler directement une grande part de leurs problèmes et de leurs conflits. Ce langage peut être élaboré en utilisant certaines des propriétés topologiques des graphes planaires connexes et étiquetés.

3

Il découle de ces principes que "dessiner une ville" est une tâche qui n'incombe plus au professionnel mais aux habitants de la dite ville. C'est pourquoi ce tâche s'est trouvée automatiquement réduite, quant au professionnel, à l'explication de ces principes.

Tous mes dessins de la ville spatiale n'avaient donc pour but que de démontrer la "faisabilité" économique et technique de ces principes, et de démontrer aussi la richesse combinatoire qui résulterait de l'utilisation de l'infrastructure spatiale.



⁴ La démonstration la plus hardie que j'ai faite, c'était celle de la conversion des espaces inutilisables dans les villes existantes (surfaces occupées par les routes ou par les chemins de fer) en espaces habitables ou utilisables pour la vie communale.



Je considère que ces propositions ont été suffisamment répandues dans la presse, et j'ai voulu utiliser ces pages que le Carré Bleu m'a courtoisement offert, pour un développement plus personnel (moins rigoureux et moins généralité) de ces idées. Autrement dit, je voudrais me permettre le luxe, pour une seule fois, de parler

d'une utopie (contrairement à l'attitude que j'ai adoptée dans l'introduction de cet article, attitude strictement réaliste). Je voudrais décrire la ville, où j'aimerais vivre, moi, à titre personnel; cet article ne se veut donc ni convaincant, ni polémique, ni technique, et s'il contient une certaine part de réalisme, ce réalisme ne vient que de l'application consciencieuse des principes mentionnés plus haut, et de l'examen critique de la faisabilité de la proposition, du point de vue technique. Autrement dit, je vais parler en tant qu'habitant, et non pas en tant qu'architecte (au sens classique du terme).

À titre personnel, j'aime beaucoup les places: soit les places très ouvertes (comme la Concorde), soit les places très fermées (comme la place des Vosges, ou la place Vendôme). Je les aime "régulières" ou "irrégulières" (dans le sens de Camille Sitte).

Ce qui m'attire dans les places, c'est leur contraste avec les rues (couloirs, labyrinthes, etc.). D'où ressort naturellement que j'aime aussi les rues.

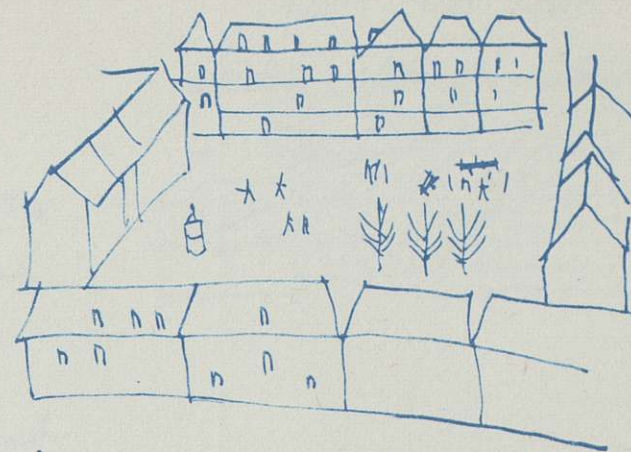
En bref, j'aime beaucoup les mes et les places car je vois difficilement comment séparer ces deux concepts : j'aime beaucoup ce mini-monde artificiel qui est la ville composée de mes et de places.

Parce que ce mini-monde artificiel est artificiel, j'aime beaucoup m'y sentir protégé : protégé de la nature, de la pluie, du soleil, du vent. Ce qui ne veut pas dire que je n'aime pas la pluie, le soleil ou le vent, mais je préfère aller les chercher quand j'en sens le besoin : j'aime beaucoup la nature à proximité du mini-monde artificiel, mais je ne me sens pas toujours très heureux du mélange de ces deux mondes.

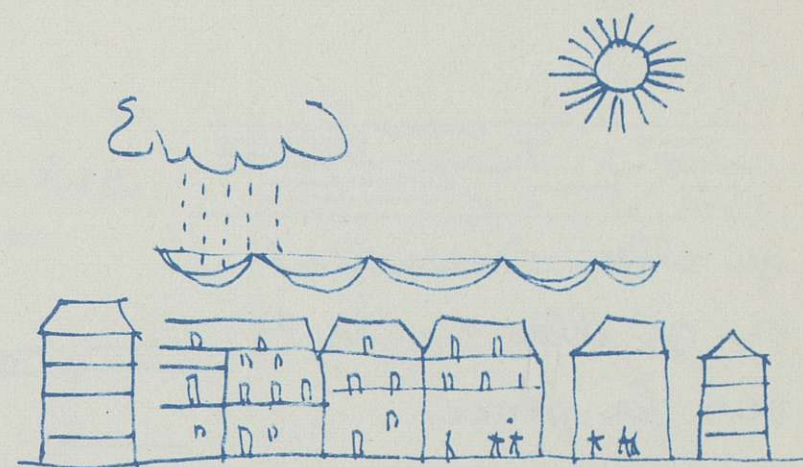
J'aime donc bien si une partie des places et des mes est protégée, séparée de la nature : c'est à dire si les mes ou les places sont couvertes, abritées. Pas trop : il me suffit de ne pas me mouiller, de pouvoir marcher à l'ombre, de ne pas patagner dans la neige. (Car, évidemment, je suis piéton : je ne sais pas conduire).

Je vais maintenant essayer de commencer à dessiner cette ville.

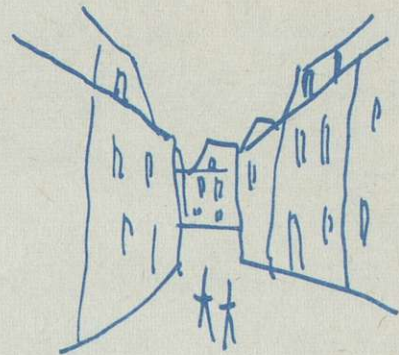
j'aime bien les places



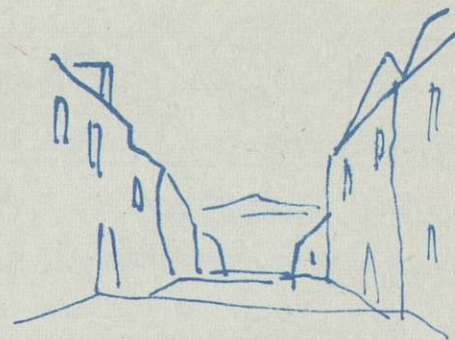
j'aimerais bien
qu'elles soient
couvertes



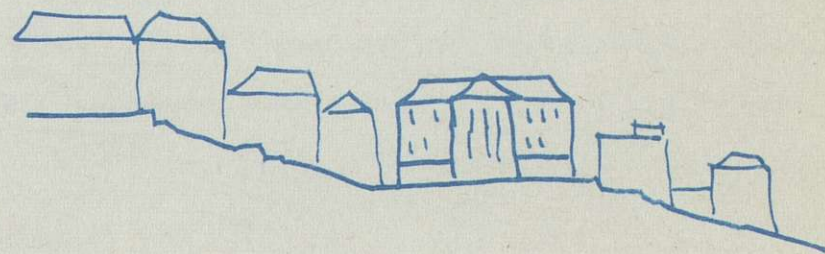
j'aime bien les mes
qui mènent aux places



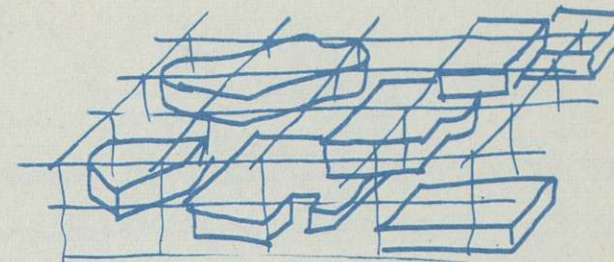
qu'elles soient
au même niveau



qu'elles descendent
ou qu'elles montent
vers la place



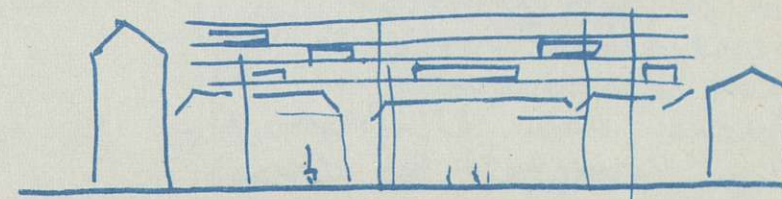
j'aimerais, aussi, respecter
les principes que j'ai énuméré
dans mon introduction et
voir utilisées les infrastructures
(qui ne soient finalement que
des ossatures vides, et qui
soient "remplies" par les
habitants de la ville, suivant
leurs préférences arbitraires).



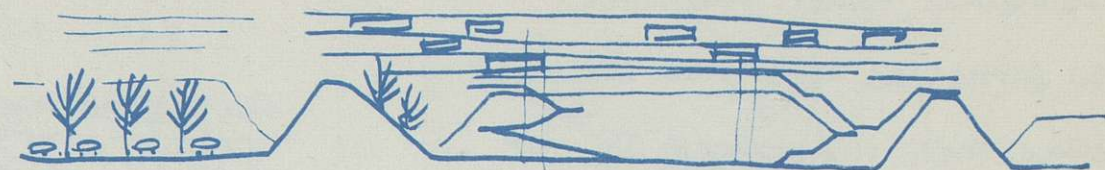
Il est impossible
de "remplir" une infrastructure
sans y laisser des voies
d'accès: des mes
(qui peuvent être couvertes).



Ces infrastructures
(qui "contiennent" les mes)
pourraient, peut-être,
couvrir les places?

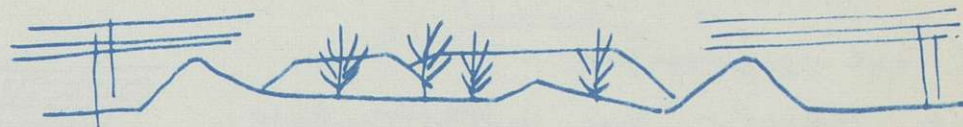


10 peut être, même
de cette façon ?

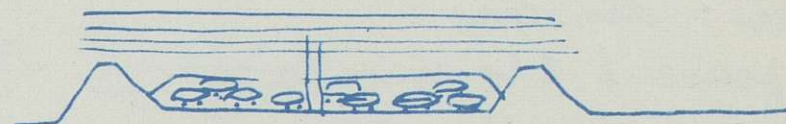


une place, partiellement couverte
par les rues qui y descendent,
entourée de pentes pas trop abruptes,
(peut-être même plantées de jardins)
pourrait devenir le théâtre d'un quartier de ma ville,
sorte d'amphithéâtre civique.

D'autres places
encore pourraient
être entièrement
réservées aux jardins,



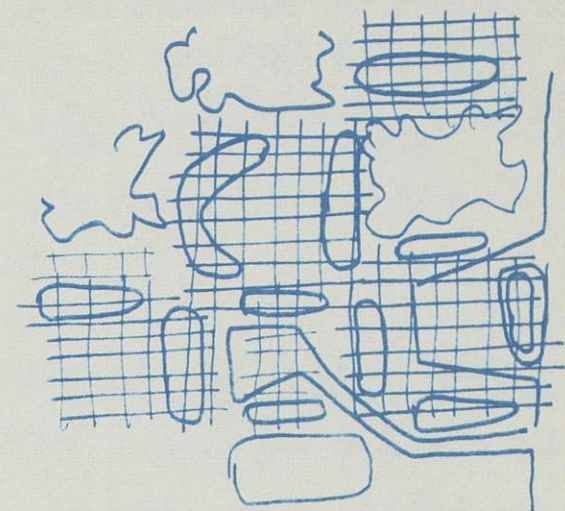
et d'autres
aux services techniques



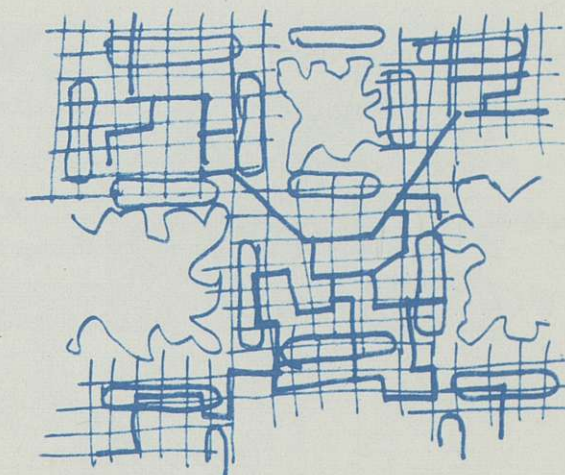
la plupart des rues
resteraient bordées
par des maisons,
donc, dans l'infrastructure
(qui couvrirait les places).



le schéma de "ma ville"
ressemblerait
probablement à celui-ci :

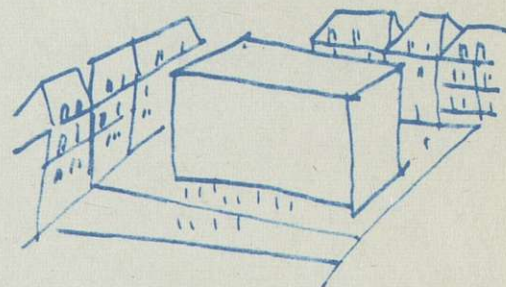


ou à celui-là :



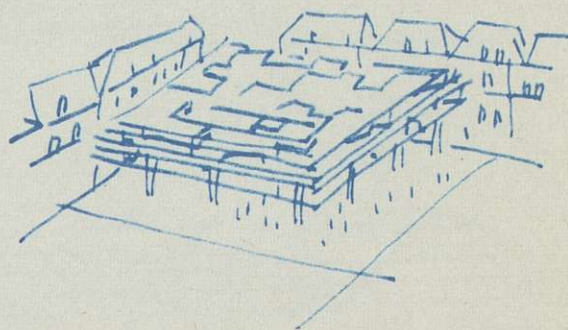
Bien entendu, tout cela ne veut pas dire que les villes toutes entières devraient correspondre à ces croquis, mais quelques places couvertes par des infrastructures pourraient facilement être réalisées dans nos villes.

Le musée du Plateau Beaubourg
au lieu d'être un cube
posé au milieu d'une place



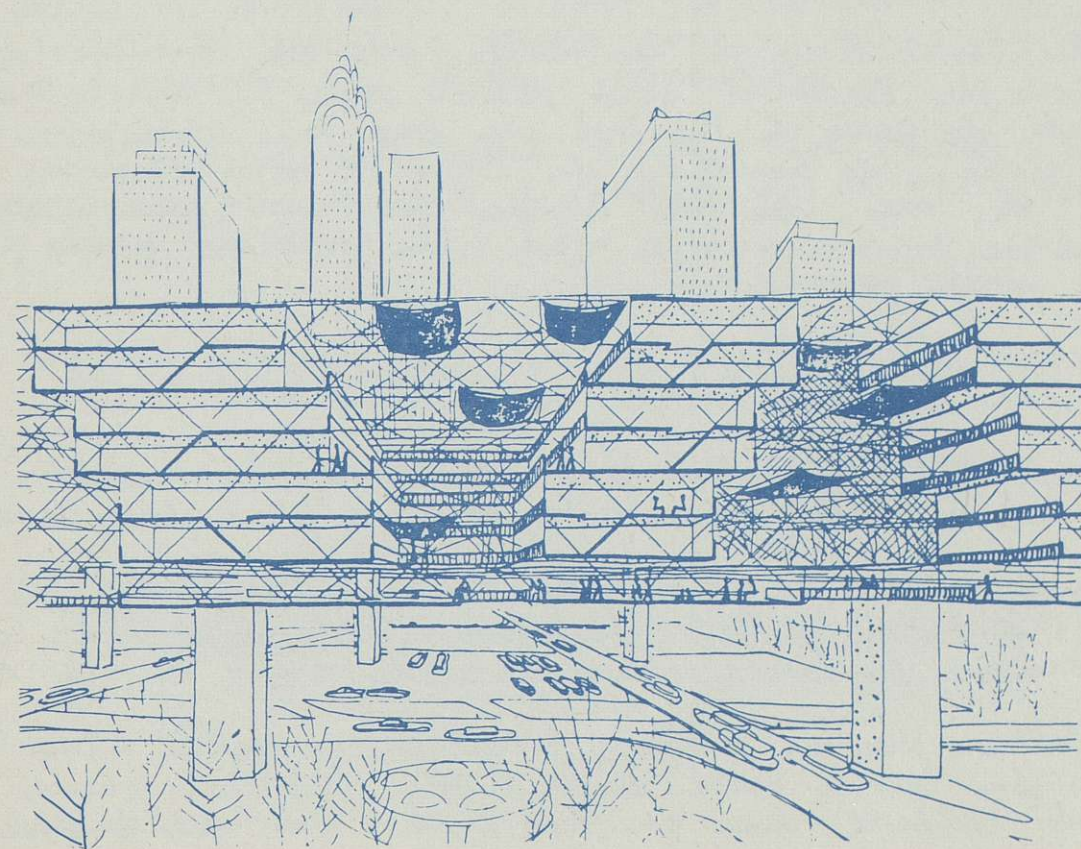
aurait pu prendre la forme
d'un "toit utilisé"
(donc, d'une infrastructure)
au dessus de cette même place.

En voici l'exemple :



L'idée fondamentale de ma proposition pour le Concours du Plateau Beaubourg relevait de la volonté de transformer tout le site en une place publique couverte. Suivant ce projet, le musée proprement dit aurait été aménagé dans l'infrastructure servant de couverture à la place qui aurait alors été encadrée par les façades des anciennes maisons bordant le site, ceci sans que le bâtiment bouche le passage au piétons.

Quant au musée, dans l'infrastructure même, aucun plan prédéterminé n'aurait été nécessaire.



Le "parapluie" des Halles.

Ces derniers temps, on m'a souvent posé la question suivante: "A l'heure actuelle, que devrait-on faire avec le "trou des Halles"?"

Voici ma réponse: ce n'est pas une question à poser à un architecte, à un urbaniste ou à un politicien. Un "trou" de ces dimensions devrait être rempli par quelque chose que les parisiens aimeraient avoir, et cette question n'a jamais été posée aux parisiens (en y ajoutant les informations nécessaires à la réflexion).

Donc, je ne sais pas quoi proposer, s'il s'agit de répondre dans le sens académique du terme.

Mais, réfléchissons. Quand les Halles ont été transférées à Rungis, les pavillons de Baltard sont restés vides. D'artistes, de boutiques, d'étudiants, de gens de théâtres etc ont pris possession de ces bâtiments vides. Les pavillons de Baltard sont devenus la "prolongation" des rues, des rues abritées par un "parapluie". (Évidemment, chaque marché public n'est rien d'autre qu'une place couverte d'un parapluie).

Puis, les pavillons de Baltard ont été démolis malgré les manifestations des parisiens hostiles à la démolition.

La meilleure solution serait peut-être ... de les reconstruire, ou, encore mieux: de les reconstruire sous une forme plus "contemporaine".

J'aurais proposée, lors du concours du Plateau Beaubourg, de garder la place intacte et de la couvrir d'un toit parapluie. Ce toit aurait contenu le Centre (musées etc) qui était le sujet du concours.

Pour les Halles, j'aurais proposée l'application de la même technique: couvrir la plus grande partie de la surface (autrefois couverte par les pavillons de Baltard) avec un "toit", c'est à dire une structure spatiale

aérée, posée sur des pilotis distants de quelques 50 mètres. Les espaces vides contenus dans ce "toit" pourraient abriter — en deux niveaux, par exemple — certains services, bureaux, boutiques etc.

Au sol, la surface couverte par le parapluie, serait laissée libre à l'initiative des parisiens: depuis le théâtre jusqu'au marché aux puces en passant par les meetings style Hyde Park Corner, tout aurait été admis et possible.

Et les surfaces vertes? Le parapluie est suffisamment "ajouré" dans sa conception même, pour qu'à tout endroit, où un arbre peut pousser, il puisse être planté: il pourrait traverser le parapluie.

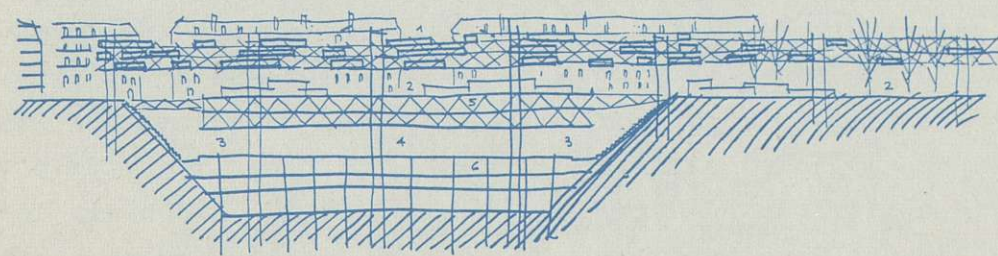
Et le fameux trou? Le trou pourrait être comblé par un centre souterrain ou semi-souterrain, suivant les possibilités économiques et autres contingences. Si rien d'autre ne pourrait être fait — faute de subsides — il pourrait représenter un "terrain accidenté", sorte de précipice rebordé avec un "lac" au fond (le précédent existe aux Buttes - Chaumont).

La place publique couverte dont l'usage est laissé à l'initiative des citoyens (un peu suivant l'exemple de la basilique antique) manque dans nos villes.

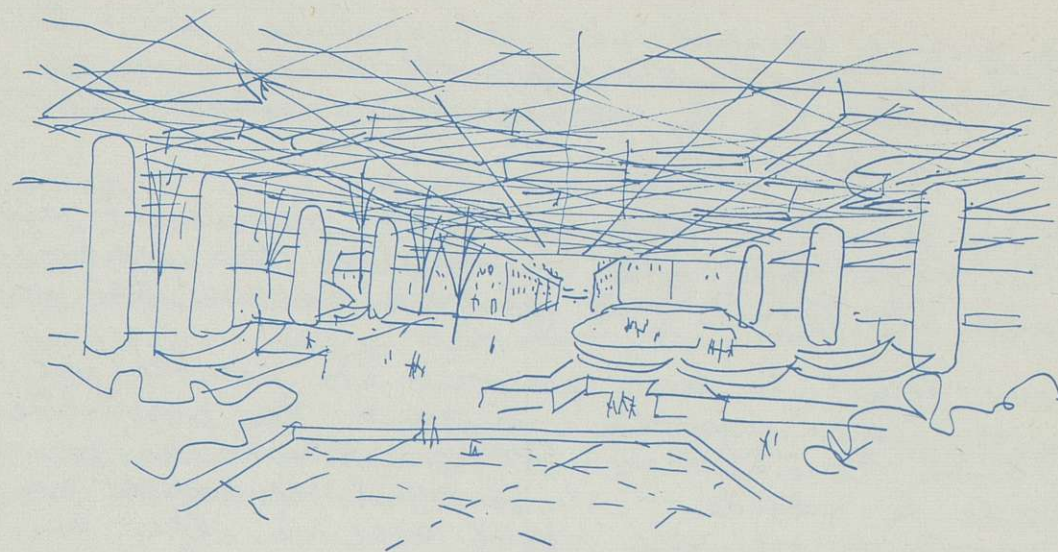
Yora Friedman.

Coupe de principe du Parapluie des Halles

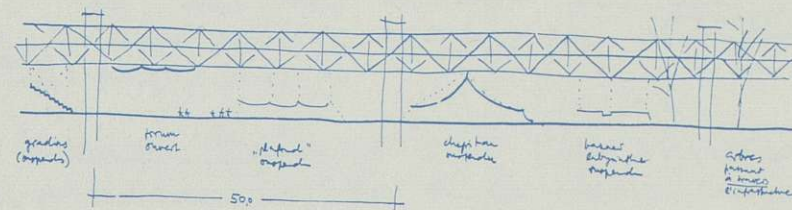
- 1 : infrastructure du parapluie contenant des espaces habités (bureau de travail)
- 2 : places publiques couvertes
- 3 : gradins et pelouses de long de la périphérie du "trou des Halles"
- 4 : place publique couverte inférieure
- 5 : centre commercial ou autre
- 6 : parking souterrain



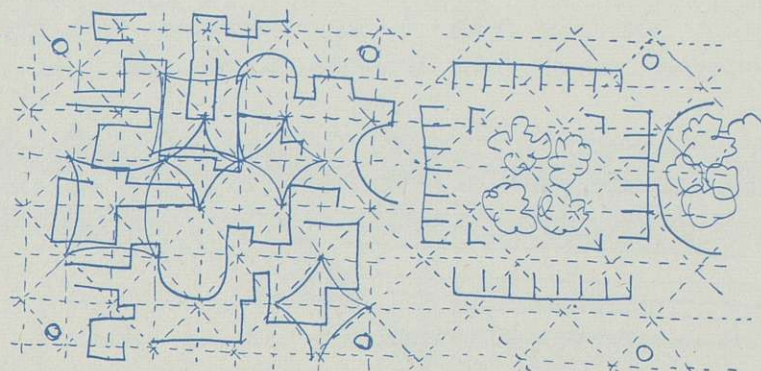
Le "projet" des Halles



Projet des Halles



Plan d'un
développement
du projet



Plan d'un
développement
du projet

autres
plans à base
du projet

BIBLIOGRAPHIE

REDEFINIR LE DROIT DE PROPRIETE -
par J.P. Gilli. Edit. Centre de
Recherche d'Urbanisme Paris 1975.
228 pages.

Plaidoirie pour le renforcement de
l'appropriation publique des sols
étayée par une analyse critique de
la législation française et des pro-
jets de lois en cours. Signalons
également une étude comparative des
législations des pays de l'Europe
Occidentale en la matière.

RECHERCHES SUR LES VILLES FRANCAISES.
Edit. Centre de Recherche d'Urbanis-
me, Paris 1975.

Un travail de recherches sur les
villes françaises entrepris dès 1973
et résultant dans la publication de
deux tomes consacrés aux données
démographiques et socio-économiques
vient d'être complété par la parution
d'une collection d'atlas régionaux.
L'originalité de cet atlas (compre-
nant provisoirement les régions
Provence Cote d'Azur, Corse et la
Champagne) tient aux bases sur les-
quelles il est établi : l'inter ré-
tation de photos aériennes. On fait
ressortir les principaux éléments du
zonage, les infrastructures en vue

d'une comparaison claire et de ce
fait aisée entre les divers centres
(de plus de 5 000 habitants).

COLLOQUE DE MARLY : INNOVATION ARCHI-
TECTURALE ET QUALITE DE L'HABITAT.
Edit. Institut National d'Education
Populaire. Paris. 50 p.
Etude intéressante de l'habitat en
milieu urbain dans le cadre d'une
densité moyenne. A signaler le compte
rendu d'une analyse des réactions des
usagers aux espaces qu'ils occupent
dans des réalisations nouvelles à
Ivry (Ensemble Casanova). Il y a là
une direction de recherches qui sem-
ble à prime abord prometteuse, dans
la mesure où elle est rendue acces-
sible aux praticiens du domaine bâti.

INFORMATIONS

Réunion du carré bleu à la Galerie
La Demeure (Paris).

A l'occasion de l'exposi-
tion de l'artiste GRAU-GARRIGA, le
comité du carré bleu conjointement
avec la Direction de la Galerie a
organisé une soirée de discussion sur
le thème : collaboration artiste-
architecte. (25 Février) Cette réunion

à laquelle participèrent en dehors des membres de notre comité de rédaction, un grand nombre de nos amis, a permis une confrontation intéressante entre les partisans de la tendance dite "objective" en architecture -un prolongement du fonctionnalisme des années 30, et les tenants du subjectivisme en art et en architecture.

Si les premiers exigent aujourd'hui que l'oeuvre reflète aussi fidèlement que possible les valeurs du milieu environnant (social, culturel) et ceci dans un esprit 'structuraliste' les seconds conçoivent fort bien

que l'apport artistique à la construction soit justement le fait de l'architecte -de sa personnalité- et que l'oeuvre soit le cas échéant en 'tension' ou en opposition délibérée avec son milieu (le cas de certains projets des Halles p. ex.).

Un exposé très documenté de M. Grau-Garriga concernant sa collaboration avec des architectes de BARCELONE au stade (aménagement d'intérieurs avec tapisseries aussi bien qu'au stade conception volumétrique) a permis de mieux cerner la question des éléments 'rationnels' et irrationnels du langage architectural.

série 74

- N° 1. DIMITRIS A. FATOUROS : Environnement et comportement,
 - " 2. HERMAN HERTZBERGER : Pour un habitat plus accueillant,
 - " 3. FRANCOIS LAPIED : L'environnement et la responsabilité de l'architecte,
 - " 4. CLAIRE ET MICHEL DUPLAY : Essai de création d'un langage architectural,
-

La série complète : 35.- Frs. C.C.P. 10 469 54 - Paris

le carré bleu

feuille internationale d'architecture, administration : 29, boulevard edgar quinet - 75 - paris 14°

23.V.1975

Monsieur, Madame,

Connaissant votre intérêt pour notre publication, nous nous permettons de vous envoyer ci-joint une carte d'abonnement.

Nous vous saurions gré de souscrire (ou de faire souscrire par vos connaissances):

soit un abonnement ordinaire 1975,

soit un abonnement de soutien " .

Ce faisant, vous nous aiderez à développer et à faire vivre le carré bleu, organe de réflexion indépendant sur l'architecture et l'environnement.

Nous vous remercions d'avance de votre coopération et vous prions d'agréer nos sentiments de parfaite considération,

Au nom du comité:

André Schimmerling

P.S. Les personnes ayant souscrit un abonnement de soutien seront mentionnées (à moins d'un avis contraire) dans un de nos prochains numéros.